

Randos Promenades Laurentines



RANDO 9 - CHEMIN DES MOULINS

DISTANCE TOTALE 10.3KM
ESTIMATION 4H30
DÉNIVELÉ POSITIF 307M





Possibilité de pique-niquer à mi-parcours.
Eau et tables au pique-nique de la Forge.

04.68.39.55.75 / 06.14.19.30.89

Départ : Bureau de Tourisme. Du parking, sortir par le porche, tourner à droite sur la rue Jospe Nivet, à la première intersection prenez à droite rue du Bac sur 100m puis au 1^{er} virage prenez le chemin à votre gauche. Au sommet, prenez à gauche puis le premier chemin à droite sur une cinquantaine de mètre puis de nouveau à droite pour sortir du village entre 2 hauts murs de pierres.

Le sentier aboutit dans le lotissement du Bilbé prendre à droite sur 100m, puis à gauche à la route goudronnée (vue sur St Laurent/ le Canigou/ la Sort). Suivre la route goudronnée qui remonte, après les maisons, longez un pré sur la gauche et le mas du Bilbé sur la droite.

Au bout du pré prendre à gauche une piste en terre qui fait partie du parc à bovins (*bien refermer la barrière si elle est fermée*) suivre cette piste, à 150m un croisement prendre à gauche.

Puis à 100m environ la piste se sépare en deux, suivre la piste montante vers la droite en sous bois. La suivre et rester sur cette piste dépasser le **WP5** et aller jusqu'à une grande place en terre avec un banc et 3 gros frênes (*lieu dit: La Serre de La Ville WP4*).

WP4-- Serre de la ville, croisement de 5 directions, pour nous c'est à droite, puis à la patte d'oie à gauche pour descendre vers le Mas de la Pomarède. Vous allez passer devant la « Creu d'en Joglar ». Poursuivez sur cette piste pendant 400m puis prenez le sentier sur votre droite pour éviter le Mas. Une fois que vous retrouvez la piste, suivez la vers la droite, avant le pont prenez le sentier sur votre gauche surplombant la rivière.

Sur ce sentier vous pourriez apercevoir au bout de 800m de l'autre côté de la rivière le Moli d'en Cremadells, 300m plus loin également de l'autre côté de la rivière vous apercevrez le Moli d'en Boix. Ces deux moulins ont été réhabilités en maison secondaire, le troisième moulin se trouve 450m plus loin il ne reste plus que quelques murs de celui-ci.

Après cette ruine vous allez descendre pour traverser un torrent, poursuivez sur le sentier pour déboucher à la première aire de pique-nique de la Forge. A partir d'ici vous empruntez le PR 2 La Brousserre pour le retour vers St Laurent.

WP6-- Arrivé au pique-nique (tables, source, foyer), par la piste à gauche, à 250m on rejoindra une autre aire de pique-nique N° 1 (*A partir de ce pique-nique vous êtes sur le retour vers St Laurent*).

Derrière la fontaine de la deuxième aire de pique-nique démarre un sentier qui remonte au sud. Au bout de 250m de montée, le sentier débouche au **WP7** sur une piste.

Tourner à gauche et presque immédiatement à droite, à 100m prendre à droite la piste qui remonte au sud. Remonter sur 100m, un gros rocher vous barre la route, bifurquer sur le sentier à gauche (*le sentier surplombe par moments la piste en terre qui revient vers le sud à St Laurent*).

Suivre le balisage jaune du sentier. Soyez attentif au bout de 1km environ, ce sentier se divise en deux sentiers bien parallèles prendre celui de droite, il rejoint la piste.

A la piste, partir sur la gauche, passer devant la source de la Perdrix et continuer sur la piste vers le sud. Si vous n'avez pas vu ce sentier celui du haut abouti lui aussi à la Creu de Cerda.

A 650m une placette en terre, le lieu dit la Creu de Cerda et sur votre gauche la baraque des chasseurs. Prendre la piste qui remonte à droite (500m de montée) elle vous fera aboutir sur une clairière, à gauche de l'autel monter les marches jusqu'au Christ **WP2**, admirez la vue, puis descendre au pied de la Croix vers le village par le Chemin de croix. Le Chemin de croix part également aux abords de l'autel en pierre et va jusqu'à la Chapelle de la Sort.

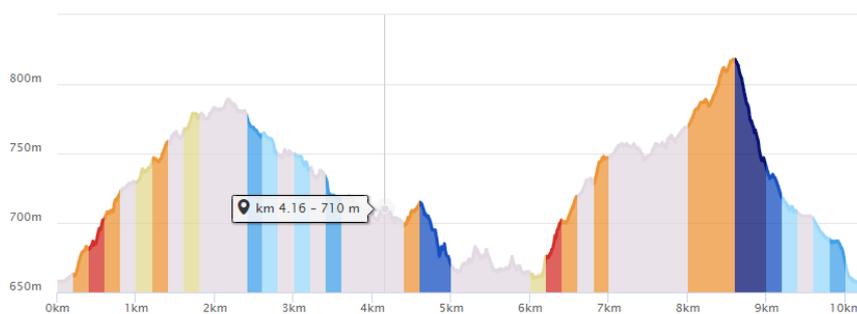
WP1-- Chapelle de la Sort, toujours direction sud (*vers le village*) suivre le cimetière, puis descendre la rue de la Sort, arrivez derrière l'église empruntez la Pujade (escalier de 153m), en bas prenez à droite sur 150 m pour retrouver le BIT.

Un sentier propre ne dépend pas seulement de ceux qui le nettoient, mais aussi de l'éducation des personnes qui passent par là.

Nous vous demandons de tenir vos chiens en laisse à proximité des habitations et des mas, merci.



Dénivellation



Fichier GPX : <https://www.visugpx.com/D9TEvZGLnd>



QR code du fichier GPX

Code Balisage

Balisage du
Sentier

Tourner
à
Gauche

Tourner
à
Droite

Fausse Piste

Deux balisages sont utilisés pour nos **Randonnées Laurentines** :

Jaune sur nos sentiers communaux (PR), **rouge et jaune** sur le tour du Vallespir.

On trouve également des « **CAIRNS** » ce sont de petits tas de pierres placés en bord du sentier.

Il y a également du balisage orange pour les chevaux.

Attention du balisage **BLANC** n'indique que les postes de chasse ce sont : des points, des flèches, les postes sont indiqués par un « P » peint en blanc suivi d'un Numéro. En période de chasse les battues se font le mercredi, samedi et dimanche.

WP. : *Points de Passage*, qui permettent de vous situer sur la carte et d'alerter en cas de besoin. Ils sont inscrits sur des poteaux de signalétiques avec les coordonnées UTM et l'altitude.

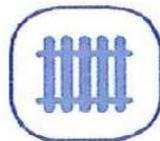
CHARTE DU RANDONNEUR



Rester sur les chemins et sentiers balisés.



Ne pas jeter de débris, les emporter avec soi.



Respecter les clôtures, refermer les barrières.



Rester courtois avec les riverains des chemins et les autres utilisateurs de la nature.



Faire attention aux cultures et aux animaux.



Se montrer silencieux et discret, observer la faune, la flore sans la toucher.



Tenir compte des consignes des chasseurs pendant les périodes de chasse traditionnelles.



Respecter les équipements d'accueil, de signalisation et de balisage.



Ne pas faire de feu et ne pas fumer dans les bois ou à proximité des lisières et des broussailles.



Respecter les autres pratiquants randonneurs, cavaliers et cyclistes.



Attention aux chiens de troupeau car ils sont là pour le défendre. Contourner le troupeau au large.



Tenir son chien en laisse aux approches des prairies et des estives.

N'OUBLIEZ PAS !

- De consulter la Météo avant de partir
- D'informer un ami, un voisin, du choix de votre itinéraire.
- On ne part pas sans eau, ni vêtements chaud ou de pluie et des chaussures adaptées.
- Avec des enfants il faut penser à leurs petites jambes qui se fatiguent plus vite que les nôtres.

